

**RÉUNION DU BUREAU DU CNIS
du 30 novembre 2004**

Relevé de conclusions

PARTICIPANTS

Membres du Bureau

Organisme représenté ou titre de présence

M.	BOMPARD Jean-Pierre	CFDT
M.	CHARPIN Jean-Michel	Insee
M.	CHEVALLIER Patrice	APCM (suppléant)
M.	DESCOLONGES Pierre-Marie	Membre du Conseil, élu
M.	DUPORT Jean-Pierre	Président du Bureau, vice-président du Cnis
M.	DURAND Denis	CGT
M.	ENFRUN Bernard	Banque de France
M.	NESPO Claude	CGPME
M.	PASSET Olivier	Représentant le Commissaire au Plan
M.	RENARD Yvonick	MEDEF
M.	ROBIN Benoît	CGT-FO
M.	ROBINE Bruno	ACFCI
M.	VINCENT François	CFE-CGC

Autres participants

M.	BÉGUIN Jean-Marc	Insee
M ^{me}	CASES Chantal	Drees
M ^{me}	CHAMBET-ROSSET Marie-Christine	Secrétariat du Cnis
M.	LOLLIVIER Stéfan	Insee
M.	NASSE Philippe	Conseil de la concurrence-Président du groupe Médicament
M.	PUIG Jean-Pierre	Secrétaire général du Cnis
M.	RAULIN Emmanuel	Insee
M.	ROYER Jean-François	Insee
M ^{me}	SAGLIETTI Carla	Secrétaire générale adjointe du Cnis

Membres du Bureau absents excusés

M.	LE DUIGOU Jean-Christophe	CGT (membre du CEIES)
M.	LE GLÉAU Jean-Pierre	Insee, chef du département de la coordination statistique
M.	LHERITIER Jean-Louis	Insee
M.	PAILLARD Francis	APCM

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Introduction de Jean-Pierre Duport, président du Bureau
2. Suivi du projet d'avis général sur le moyen terme et présentation du projet d'avis général 2005 (Jean-Marc Beguin, Stéfan Lollivier, Jean-Pierre Puig, Jean-François Royer)
3. Présentation du projet de groupe de travail sur les groupes d'entreprises (Emmanuel Raulin)
4. Actualités internationales (Jean-Michel Charpin et Jean-Louis Lhéritier)
5. Bilan du fonctionnement des réunions interformations (Carla Saglietti)
6. Préparation de l'Assemblée plénière (Jean-Pierre Puig)
7. Présentation du rapport du groupe de travail « médicaments » (Philippe Nasse et Chantal Cases)
8. Point sur les groupes de travail en cours (Carla Saglietti) :
 - utilisation des données produites par le nouveau recensement de la population et leur diffusion,
 - mesure des échanges internationaux de services,
 - inventaire des besoins d'information sur les transports,
 - instance d'évaluation des processus de collecte du nouveau recensement de la population.
9. Validation du programme d'enquêtes (Jean-Pierre Puig)
10. Points divers

1. Introduction de Jean-Pierre Duport, président du Bureau

M. Duport ouvre la séance et annonce que M. Robine, en fin de mandat consulaire, assiste pour la dernière fois au Bureau. Il le remercie vivement pour la qualité de sa participation aux travaux du Cnis et tient à souligner à quel point il a pu apprécier de travailler avec lui au Conseil mais également dans d'autres instances.

2. Suivi du projet d'avis général sur le moyen terme et présentation du projet d'avis 2005

- *suivi du projet d'avis général sur le moyen terme*

MM. Beguin, Lollivier, Royer et Puig font le point sur le suivi des avis. Parmi les points saillants, sont cités :

- la création de l'Observatoire des territoires (décret du 14 septembre 2004),

- la publication du rapport sur les indicateurs du développement durable (La documentation française - août 2004),
- la modification de la loi de 1951 qui va faciliter l'accès des chercheurs aux sources administratives à des fins statistiques,
- la mise à disposition gratuite sur le site internet de l'Insee d'une information statistique détaillée,
- l'ouverture prévue par l'Insee en 2005 d'un site « Web statistiques locales »,
- la recherche d'une plus grande interactivité du site Cnis grâce à la mise en place d'une lettre d'information hebdomadaire et l'ouverture de nouvelles rubriques, en attendant une nouvelle version du site prévue au premier semestre 2005,
- la mise en place, le 8 décembre 2004, de l'instance d'évaluation des processus de collecte du recensement, présidée par M. Frécon, sénateur de la Loire,
- la création de l'Observatoire des statistiques sur l'immigration et l'intégration au sein du Haut Conseil à l'Intégration en 2004,
- la valorisation prévue dans un dossier spécial d'Economie et statistique des résultats de l'enquête « Identités » réalisée en 2003,
- l'expérimentation en 2004 d'une exploitation de données administratives de la Cnaf à des fins statistiques,
- la participation de l'Insee à plusieurs expériences européennes en matière de panels (SILC, SHARE), et la collaboration au panel d'enfants qui devrait être mis en place par l'Ined,
- le lancement en 2005 de la préparation de l'enquête santé et itinéraire professionnel,
- le début d'une réflexion interne au SSP sur la rénovation du système statistique d'entreprises en termes de qualité et de cohérence entre les composantes structurelles et conjoncturelles,
- la réduction de 42 en 2004 à 40 jours en 2005 du délai de la production de l'indice de la production industrielle,
- la production en 2004 d'un rapport de l'Inspection générale de l'Insee sur la connaissance des marchés dont les conclusions laissent aux fédérations professionnelles le soin de mobiliser le système statistique public dans les domaines où une information complémentaire leur paraît nécessaire,
- l'amélioration en 2005 de la cohérence entre l'EAE commerce et les statistiques de commerce extérieur en termes de nomenclatures,
- le projet de groupe de travail sur les groupes d'entreprises (voir ci-dessous),
- la participation de l'Insee aux réunions d'harmonisation européenne,
-
- le lancement en 2005 du projet de renouvellement de l'enquête santé,
- le développement des statistiques diffusées au niveau de l'IRIS2000 (revenus fiscaux locaux) et la réflexion sur de nouveaux découpages mieux adaptés aux besoins locaux mais nécessitant un avis de la Cnil,
- la poursuite des projets CLAP et ESTEL et la première réalisation en 2004 d'une base permanente des équipements qui se poursuivra en 2005,
- la réflexion sur la façon de répondre aux besoins antérieurement satisfaits par l'inventaire communal, en partenariat entre l'Insee et le SCEES,
- la mise à disposition sur le site d'Eurostat de l'audit urbain 2004 qui pâtit cependant de l'obligation d'utiliser les découpages administratifs de chaque pays.

M. Robine demande si des problèmes particuliers sont apparus lors de la première enquête de recensement entre les communes et l'Insee. M. Lollivier répond que le bilan est globalement positif malgré le refus de Montreuil de participer en 2004 qui devrait être levé en 2005.

M. Duport souhaite qu'un point périodique soit fait au Bureau sur le recensement.

En ce qui concerne la mise en place des nouvelles normes comptables, M. Robine souhaite qu'un effort de communication soit fait en direction des experts comptables, commissaires aux comptes et centres de gestion agréés.

M. Chevallier demande que les très petites entreprises ne soient pas délaissées par le système d'information ; par ailleurs, il souhaite que les matériaux existant à la Decas sur l'artisanat soit mieux exploités. M. Beguin précise que les enquêtes dans l'industrie sont réalisées par sondage auprès des entreprises de plus de 20 salariés et dans le commerce et les services auprès des entreprises de plus de 10 salariés mais que les efforts se portent sur l'exploitation des sources fiscales.

M. Robine souligne que la pratique des réponses par internet devrait permettre d'enquêter plus facilement les très petites entreprises ce que confirme M. Beguin en indiquant que la part des entreprises qui répondent aux enquêtes mensuelles de branche du Sessi par internet est passée de 10 à 50% en 4 ans.

A la question de M. Robine sur les pôles de compétitivité annoncés par le CIADT du 14 septembre, M. Royer indique que la DATAR n'a pas précisé si ces zones devaient être définies au niveau de la région ou s'il devait s'agir de systèmes plus locaux. Il est difficile, selon lui, d'intégrer la description du système productif avec celle du système de recherche et d'enseignement.

M. Duport souligne l'intérêt d'une démarche commune mais souhaite que des tables de correspondance puissent exister entre les différentes zones définies pour les politiques locales successives.

M. Descolonges s'exprimant en tant que membre du Conseil économique et social régional regrette que le projet CLAP ne soit opérationnel qu'en 2006-2007 malgré l'existence, en Ile de France, de l'enquête complémentaire à l'enquête emploi car les besoins d'information locale régulière sont très importants. M. Royer précise que CLAP fournira ces informations dès 2005.

M. Bompard insiste sur la nécessité de stabilité et de rigueur pour définir le zonage en termes de point de départ pour les études de délocalisation. M. Royer précise que cela est le cas pour les zones d'emploi, qui sont une maille stable, où on peut apprécier les évolutions annuelles de chômage et d'emploi. Il ajoute qu'il apparaît nécessaire de définir sur le plan méthodologique la notion de ville.

En conclusion, M. Duport souligne l'intérêt de disposer d'un maillage stable malgré les difficultés à définir les zones d'emploi.

- ***projet d'avis général 2005***

Après une rapide présentation du projet d'avis 2005, les membres du Bureau émettent un certain nombre de commentaires.

M. Robine insiste sur la nécessité d'inclure dans la concertation au sein du Cnis l'ensemble des services producteurs sans se limiter au SSP.

M. Vincent s'interroge sur l'absence d'une dimension environnementale dans l'avis général, en particulier en matière de prévention des risques, dans l'avis général. M. Puig lui répond que la dimension environnement sera prise en compte dans le prochain rapport sur les indicateurs de développement durable présenté au Parlement mais que ce type de document de constat n'est pas destiné à englober des évaluations des politiques publiques. M. Duport souhaite que la formation environnement travaille de manière plus transversale, en liaison avec toutes les autres formations, et qu'un point soit fait en novembre 2005 devant le Bureau. M. Descolonges souhaite que l'évaluation des politiques publiques soit faite dans une perspective de développement durable.

M. Durand émet un avis réservé sur les projets de panels : il souhaite que ce choix méthodologique n'ait pas pour conséquence d'exclure les autres approches de la situation sociale en particulier dans le contexte budgétaire actuel.

M. Robin souhaite qu'une large information soit faite avant la mise en place des nouvelles nomenclatures d'activités et de produits. M. Beguin confirme qu'il est à craindre que les nombreux acteurs concernés n'anticipent pas suffisamment ce changement de nomenclatures et ses conséquences sur leur système d'information.

3. Présentation du groupe de travail sur les groupes d'entreprises

Emmanuel Raulin présente le projet de mandat du groupe de travail qui fait suite à deux avis du Cnis. Il s'agit d'évaluer la faisabilité et la pertinence de la prise en compte des groupes comme unité d'observation statistique, ainsi que ses impacts sur le système d'information.

M. Renard intervient pour soutenir la mise en place de ce groupe de travail qu'il juge tout à fait cohérent avec la réflexion sur le programme à moyen terme et les analyses faites à partir de l'enquête LIFI. Mais il souligne les difficultés méthodologiques pour définir des groupes en fonction des taux de contrôle à partir de l'enquête LIFI. Il insiste également pour que l'information recueillie soit bien couverte par la loi de 1951. Il souhaite que les résultats du groupe de travail permettent d'améliorer la connaissance des groupes au niveau européen.

M. Raulin ajoute que l'enquête sur l'immatériel devrait également apporter des éléments de connaissance sur les groupes d'entreprises.

4. Actualités internationales

M. Charpin annonce les changements annoncés dans l'organigramme d'Eurostat qui terminent la période de remise en ordre.

A la suite de l'affaire sur la mesure du déficit grec, l'ECOFIN a demandé à la Commission la mise en place d'un standard européen minimal pour l'organisation des instituts de statistique en Europe de nature à renforcer leur impartialité, leur indépendance et leur obligation à rendre des comptes, visant à assurer la crédibilité des statistiques. Dans ce cadre, le CPS a proposé la rédaction d'un code de bonnes pratiques qui sera réalisé par un groupe de travail présidé par M. Charpin.

Le projet de rénovation du CEIES a pour objet de limiter le nombre de membres et d'accroître son rôle. La discussion a montré la nécessité de limiter le nombre de membres tout en maintenant la représentation des partenaires sociaux et des représentations nationales.

Eurostat a essayé de mettre en œuvre le principe des priorités négatives : aucune modification notable n'interviendra en 2005 mais plusieurs pays, parmi lesquels l'Allemagne, la Grande Bretagne, les Pays Bas et la Suède réclament des mesures pour 2006.

Enfin, sur proposition de l'Allemagne, le projet de centres d'excellence consisterait à confier à un ou plusieurs INS un chantier méthodologique sur financement communautaire qui pourrait bénéficier aux 25 Etats membres. Pour l'instant, aucune opération pilote n'a été décidée.

M. Renard fait remarquer qu'Eurostat n'assure pas le contrôle des statistiques.

M. Charpin précise qu'Eurostat contrôle les concepts et définitions utilisées mais n'a pas les moyens de vérifier les chiffres.

M. Durand pense utile de suggérer des priorités négatives aux autorités européennes et se demande si les comptes financiers publics sont une priorité.

M. Renard se demande quelle est l'utilité d'une balance des paiements en intra zone euro. M. Enfrun confirme l'obligation de maintenir cette balance des paiements en intra zone euro.

6. Préparation de l'assemblée plénière

Jean-Pierre Puig propose au Bureau, qui l'accepte, de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée plénière une table ronde sur les indicateurs d'inégalités afin de faire suite aux débats qui ont eu lieu au cours des réunions de la formation démographie, conditions de vie et de l'interinformation statistiques sociales.

7. Présentation du rapport du groupe de travail sur le médicament

M. Nasse rappelle que le groupe s'est réuni 5 fois en un an et que 47 personnes ont participé aux travaux.

Les principales préconisations concernent l'amélioration des données et méta données, l'amélioration de l'accès des chercheurs aux données publiques et privées et l'utilisation des données à des fins d'étude et de recherche. Il précise que la mise en place de centres sécurisés de données serait un moyen de résoudre le problème de l'accès des chercheurs aux données très sensibles. Si l'Insee s'engageait dans cette voie, l'accès aux données sur le médicament en serait facilité.

M. Renard rapporte les éloges des organisations professionnelles sur le travail accompli par le groupe.

M. Bompard demande quelle est la probabilité de voir ces préconisations mises en œuvre, en particulier pour l'homéopathie.

M. Nasse précise que les préconisations ont été approuvées par l'ensemble des membres du groupe de travail. Il s'agit donc seulement de fixer des priorités et le Cnis doit y participer.

M. Robin demande si l'utilisation des noms de marques est possible dans les études compte tenu du rapport entre les génériques et autres médicaments.

M. Nasse répond que de gros problèmes de confidentialité se posent mais que la réflexion menée sur les centres sécurisés devrait permettre à terme de mener des recherches utiles en respectant la propriété commerciale. Mme Cases précise que des conventions existent entre chercheurs et propriétaires de données privées pour réaliser des études, non par marque mais par classe thérapeutique fine.

M. Charpin rappelle que le système statistique a une grande expérience de l'utilisation des marques et confirme le projet de l'Insee de créer des centres sécurisés d'accès aux données. Dans le domaine des statistiques d'entreprise, les chercheurs ont déjà accès aux données dans de bonnes conditions mais des progrès pourraient être réalisés sur l'accès aux statistiques sur les ménages ; ainsi les gisements de données des caisses d'assurance maladie sont faiblement exploités du fait du manque de moyens mais une demande solvable existe à laquelle il serait possible de répondre.

M. Vincent qui a participé au groupe de travail souhaite un avis favorable du Cnis sur les préconisations du fait de la grande qualité des travaux réalisés.

M. Renard s'associe à ce point de vue et souligne l'importance d'un suivi par le Bureau de ces préconisations.

8. Point sur les groupes de travail en cours

Mme Saglietti fait un point rapide sur les groupes de travail en cours :

- le groupe utilisation des données produites par le nouveau recensement de la population a tenu sa dernière réunion le 13 septembre et le rapport provisoire est disponible sur le site du Cnis ; il sera présenté aux formations démographie conditions de vie et statistiques régionales et locales de printemps et alimentera un point lors de la prochaine Rencontre sur la diffusion. Il se poursuit sous la forme d'un sous-groupe sur les données communales et infra communales.

- le groupe sur la mesure des échanges internationaux de services a déjà tenu deux réunions et rendra compte de ses travaux aux formations monnaie, finance, balance des paiements et système productif.

- le groupe sur l'inventaire des besoins d'information sur les transports a été formé suite à une demande du comité des directeurs du ministère chargé des transports du 21 janvier 2004 et fonctionne sous forme d'un comité de pilotage avec des interviews et auditions de producteurs et utilisateurs de statistiques du domaine.

- enfin, l'instance d'évaluation des processus de collecte du recensement créée par une décision du 6 août 2004 du ministre des finances commencera ses travaux le 8 décembre sous la présidence du sénateur Frécon.

9. Validation du programme d'enquêtes

M. Puig présente au Bureau le projet de programme d'enquêtes qui sera publié au JO. Ce programme pourra être complété par 3 ou 4 enquêtes qui seront présentées au comité du label avant la fin de l'année. Le programme définitif sera envoyé par mail aux membres du Bureau pour avis afin que le JO puisse paraître avant la fin de l'année.

M. Duport clôt la réunion en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des participants.

*

* *

Rappel : le prochain Bureau du Cnis se tiendra :

31 mars 2005 à 9h30 à l'Insee

Destinataires :

*Les membres du Bureau du Cnis
Les membres du Conseil
Les présidents et rapporteurs des formations
Les chefs de SSM*